



# Centre Social et Culturel de Cenon

## Compte-rendu du CONSEIL d'ADMINISTRATION du jeudi 12 janvier 2012

Présents : Mesdames BEAUFORT-LANCELIN, COIFFIER, FONTAINE, GAILLARD, FRAIGNEAU, LOPEZ, MONTIXI, PREVOT, PUJOS, ROCHA, SAADI.

Messieurs CUBERA, FUGERAY, LASPERAS, LAURIER, SIMOUNET, TARKAN

Excusés : Mesdames COQUILLE, MURET, et Monsieur CASTELAIN,

Absents : Mesdames CHOURI, GOZES, KHAYAT, LEGENDRE, RAMIREZ et Monsieur VELICU.

Madame COIFFIER présente l'ordre du jour prévu :

- **Point sur la situation du Centre Social et Culturel « La Colline »**
  - ✓ Relations partenariales
  - ✓ (Point sur l'avancement du projet)
  - ✓ Perspectives
- **(Point sur les questions budgétaires)**
- **Questions diverses**

Mme COIFFIER revient sur les raisons de l'annulation du Conseil d'Administration prévu le 13 décembre 2011 :

- La Ville devait encore étudier certaines questions relatives à l'animation avant de nous consulter
- Nous avons voulu prendre le temps de la réflexion afin de conforter un climat de concertation et de confiance.

De ce fait deux points sont enlevés de l'ordre du jour :

- L'avancement du projet qui sera présenté lors du prochain CA fixé au 14 février 2012.
- Le vote du budget 2012 qui aura lieu lors du CA fixé le 30 mars 2012, au cours duquel les comptes de l'exercice 2011 seront présentés.

L'ordre du jour retenu est restreint afin de prendre le temps de l'échange concernant les propositions de la Ville.

- **Point sur la situation du Centre Social et Culturel « La Colline »**
  - ✓ Relations partenariales
  - ✓ Perspectives : proposition de la Ville / Echanges
- **Questions diverses**

## I - POINT SUR LA SITUATION DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL LA COLLINE

M<sup>me</sup> COIFFIER, présente l'évolution des relations partenariales avec la Ville et la CAF, depuis le dernier Conseil d'Administration, elle fait la chronologie des démarches (rencontres, courriers) :

### 1/ Relations partenariales CAF / Association

- **Novembre 2011** : courrier adressé à M. DEMILLY directeur de la CAF
  - ✓ Demande de rencontre pour faire le point sur les MAD du personnel CAF
  
- **23 novembre 2011** : comité des financeurs
  - ✓ **Participants** :  
Mme MONTIXI et Mr LASPERAS (Caisse d'Allocations Familiales)  
Mme MURET (Conseil Général de la Gironde)  
Mme ROCHARD (Fédération des Centres sociaux de Gironde)  
Mr HEMOUS (Délégué du Préfet)  
Mmes COIFFIER, LOPEZ et Mr FUGERAY (Association « La Colline »)
  - Excusés** :  
Mr SIMOUNET (Ville de Cenon)
  - ✓ **Objet** :  
Faire état des propositions de financement des partenaires pour 2012 afin que l'association puisse travailler sur le projet avec plus de certitudes.
  - ✓ Mr LASPERAS confirme les propositions de la CAF :
    - MAD du personnel :  
1 poste d'animateur  
Financement du poste du Directeur et du poste de la conseillère ESF à hauteur de 102 000 €
    - Prestations de services au niveau de celles de 2011 augmentées de 2%
  
- **30 novembre 2011** : Comité Stratégique
  - ✓ **Participants** :  
Mme MONTIXI et Mr LASPERAS (Caisse d'Allocations Familiales)  
Mme MURET (Conseil Général de la Gironde)  
Mme ROCHARD (Fédération des Centres sociaux de Gironde)  
Mr HEMOUS (Délégué du Préfet)  
Mmes CAZAUX, LENOIR et ZENHAKER, Mr SIMOUNET (Ville)  
Mmes COIFFIER et Mr FUGERAY (Association « La Colline »)
  - Excusée** :  
Mme LOPEZ (Association)
  - ✓ **Objet** :  
Présentation du diagnostic de territoire en préparation  
Point de situation
  
- **16 décembre 2011** : 2<sup>ème</sup> comité des financeurs
  - ✓ **Présents** :  
Mmes LENOIR et ZENHAKER (Ville de Cenon)  
Mme MONTIXI et Mr LASPERAS (Caisse d'Allocations Familiales)  
Mme MURET (Conseil Général de la Gironde)  
Mme ROCHARD (Fédération des Centres sociaux de Gironde)  
Mmes COIFFIER, LOPEZ et Mr FUGERAY (Association « La Colline »)
  - Excusés** :  
Mr HEMOUS (Délégué du Préfet)  
Mr SIMOUNET (Ville de Cenon)

- ✓ **Objet :**  
Convention de mise à disposition des locaux  
Financement et propositions de la Ville
- **2 janvier 2011 :** rencontre entre **Mesdames FALLEUR, CANTEL et Rémi LASPERAS de la CAF et H. COIFFIER et C. FUGERAY**
  - ✓ Point sur l'actualisation des MAD 2011
  - ✓ Propositions sur les MAD 2012 : conformes aux propositions du 23 novembre 2011

## 2/ Relations partenariales Ville/Association

- **17 octobre 2011 : comité de pilotage Beausite**
  - ✓ Mr FUGERAY évoque les étapes franchies :
    - Présentation du projet de recrutement d'un médiateur et plan de financement.
    - Mise en œuvre du Comité de recrutement
    - Aujourd'hui le médiateur est en place, le financement est assuré (poste adulte relais)
    - Prochain Comité de pilotage le 31 janvier et signature du protocole d'intervention
  - ✓ Commentaire :
    - Mr SIMOUNET tient à souligner la réussite de cette démarche collective qui a débouché sur un projet fiable. Il ajoute que ce n'était pas évident compte tenu du contexte et du nombre de partenaires.
- **17 novembre :** commission de sécurité
  - Avis différé par absence de référent unique sur la structure  
Ce jour, Monsieur SIMOUNET annonce que la question est réglée.
- **23 novembre :** comité des financeurs
  - ✓ La Ville n'y participe pas car elle n'a pas d'éléments assez précis à nous diffuser.
- **06 décembre 2011 :** rencontre avec la Ville en 2 temps.
  - ✓ **1ère rencontre :**
    - Participants :  
Mmes LENOIR, CAZEAUX, ZENHAKER et Mrs DELPECH, SIMOUNET et MIHURA pour la Ville  
Mme COIFFIER et Mr FUGERAY pour l'association
    - Objet :  
Nécessité de signer la convention de mise à disposition des locaux  
Prise en compte des fluides et des charges
  - ✓ **2ème rencontre :**
    - Participants :  
Mr le Maire Alain DAVID  
Mme LENOIR et Messieurs DELPECH et SIMOUNET pour la Ville  
Mme COIFFIER et Mr FUGERAY pour l'Association "LA COLLINE"

1. La Ville transférerait la compétence « Animation et jeunesse » au Centre Social et fermerait les deux maisons de quartier.
2. Le site "LA COLLINE" rue Langevin devrait être démoli en juin 2012 pour envisager la reconstruction de bâtiments fin 2013.
3. Le « centre social » serait hébergé dans un site « numérique » sur 400 m2
4. Le Centre Social mènerait ses activités sur le site « Georges Brassens » pendant la construction et après
5. La question du statut du Centre social, associatif ou pas, reste à étudier

**Commentaires :**

**1. Premier point :** *La ville transférerait la compétence « Animation et jeunesse » au centre social et fermerait les deux maisons de quartier*

- Monsieur SIMOUNET précise que les maisons de quartier ne ferment pas dans le sens où les structures ne disparaissent pas et ajoute qu'il ne s'agit pas de Maisons de quartier mais de **M**aisons d'**A**nimation et de la **C**itoyenneté (MAC).
- M. FUGERAY reformule en précisant qu'effectivement le projet du centre social devra intégrer l'activité des MAC.
- Mme BEAUFORT-LANCELIN souhaite avoir des précisions sur les constats qui ont mené la Ville à faire ces propositions.
- Mr SIMOUNET explique que ces orientations résultent d'une redondance d'actions sur le territoire, voire « concurrente » et du fait que le service animation municipal existant ne sera pas nécessairement maintenu.
- Monsieur LASPERAS précise que la décision est liée au projet du Centre Social et à l'agrément, qu'il y a un impact sur le projet qui est à mettre en œuvre. Le Centre Social est dans cette configuration, positionné comme acteur majeur de l'animation sur le territoire. L'association doit prendre une décision rapidement sur l'intégration ou non des activités jeunesse de la commune.
- Mr TARKAN fait remarquer que la question du transfert des activités jeunesse et animation de la Ville vers le centre social est à prendre en compte sur le plan du transfert des moyens budgétaires et des moyens humains.

**2. Deuxième point :** *Le site la Colline rue Langevin devrait être démoli en juin 2012 pour envisager la reconstruction de bâtiments fin 2013*

- M. SIMOUNET annonce que le site de La Colline rue Langevin, ne sera pas démoli en juin 2012 et que l'activité pourra s'y dérouler jusqu'au 31 décembre 2012.
- La Présidente précise que le transfert de l'activité qui se déroule rue Arago (bas de Cenon) vers le site de la Colline (haut Cenon) s'effectuera en juin 2012 lors de la démolition des locaux rue Arago.
- L'accueil central du Centre Social se ferait sur le site actuel, des activités se dérouleraient sur le site Georges Brassens et l'utilisation de "Henri Sellier" serait à développer.
- Mme BEAUFORT-LANCELIN exprime ses craintes suite à la démolition de Arago et souligne que depuis des années, soit par les actions municipales existantes auparavant, soit par le Centre Social, des propositions étaient faites aux familles dans ce lieu (ancienne ludothèque, centre de loisirs, animations familles,...).

Depuis 2 ans, de nouvelles activités répondant aux besoins des familles et à ceux des habitants telles que les activités associatives (yoga, gym, danse..) ainsi que la mise à disposition de salles...ont été développées. D'après les réunions du Bas Cenon auxquelles elle a participé dans le cadre du futur projet, il est à chaque fois souligné la nécessité de maintenir et développer ce lien social, ainsi que la qualité des animations proposées par l'équipe du Centre Social.

- Mr CUBERA ajoute qu'étant donné que l'espace Arago va être démoli, le site Sellier pourrait être valorisé et prêté aux associations et habitants pour s'y réunir.

**3. Troisième point :** *Le « centre social » serait hébergé dans un site « numérique » sur 400 m<sup>2</sup>*

- Mme LOPEZ demande des précisions au représentant de la Ville sur l'intitulé « site numérique ». Elle remarque qu'un équipement « Espace numérique » existant déjà sur le territoire cette appellation pouvait porter à confusion.
- Mr SIMOUNET précise que le « numérique » est un moyen et non un équipement.

**4. Quatrième point :** *Le centre social mènerait ses activités sur le site « Georges Brassens » pendant la construction et après*

- Mme GAILLARD intervient pour confirmer qu'en effet sur le Bas Cenon, des besoins et des attentes ont été exprimés, l'équipe y a répondu avec toutefois très peu de moyens humains. Elle exprime ses craintes sur les risques que les familles ne suivent pas la réorganisation sur le haut. Les conditions de travail, d'accueil et de locaux sont importantes à prendre en compte autant pour le personnel que pour les familles. Une information par la Ville et par le Centre Social sera nécessaire auprès des familles pour expliquer les changements.
- Mme BEAUFORT-LANCELIN soutient les remarques de Julie. En terme d'accessibilité, notamment de transport public, il n'est pas aisé pour une famille, un adolescent de se déplacer entre le bas et le haut Cenon. Cet équipement est une proposition de proximité, de quartier, autour du groupe scolaire et ouverte à tous. Elle s'interroge sur les possibilités d'accès si les activités sont déplacées en haut, encore en haut comme la majorité des activités sportives, culturelles existantes...

**5. Cinquième point :** *La question du statut du centre social, associatif ou pas, reste à étudier*

- Mr SIMOUNET annonce que la Ville, après avoir réfléchi à un changement de statut du Centre Social la Colline associatif ou pas, a abandonné l'idée d'un **Etablissement Public Administratif (EPA)**
- En réponse aux questions de plusieurs membres du CA sur cette décision:
  - sera-t-elle reportée à plus tard ?
  - mise en attente d'une réflexion ?
  - Monsieur SIMOUNET précise que ce point n'est plus d'actualité et que cette décision est définitive à sa connaissance.
- Mme MONTIXI et Mr LASPERAS précisent que le financement de la CAF n'est pas le même pour un centre social associatif ou un centre social sous statut EPA. Dans le cas d'un EPA, la CAF ne finance pas sur ses fonds propres. Ils saluent l'attitude des représentants de la Ville qui ont su prendre une décision forte et courageuse.
- Mme GAILLARD, représentant les salariés, se dit soulagée mais fait état des difficultés de travailler dans ce climat de « non information » ou d'informations contradictoires.

- Mme MONTIXI informe que ce sera son dernier CA et félicite la ville pour son courage et son positionnement ainsi que l'équipe, les bénévoles pour leur investissement dans un contexte parfois difficile.

Mme COIFFIER et M. FUGERAY prennent la mesure de cette marque de confiance et remercient M. SIMOUNET et Mme LENOIR pour leur implication dans ce dossier qui démontre l'efficacité d'une concertation constructive.

## II - QUESTIONS / INFORMATIONS DIVERSES

- Mr FUGERAY soumet au vote du Conseil d'Administration pour approbation la cession à titre gratuit à la Ville de :
  - ✓ Un Four Sésame grés
  - ✓ Une Etuve électrique
  - ✓ Un Four céramique céradel socor
- Les membres du CA donnent leur approbation à l'unanimité.

Mme COIFFIER remercie les membres présents et lève la séance à 19h30.

Les membres du conseil d'administration partagent la galette dans la bonne humeur

La Présidente



Henriette COIFFIER